

*Annexe*

**1- Canevas du rapport national  
sur la population**

Afin de faire le point sur les actions de la commission supérieure, des rapports régionaux et des rapports sectoriels seront élaborés annuellement respectivement par les Commissions régionales de la population et les comités techniques. Ces rapports serviront à l'élaboration du rapport national sur la population.

Ce rapport portera annuellement sur la situation de la population et les indicateurs de suivi de la politique de population et fera la synthèse des rapports d'activité sectorielle et régionale. Il sera soutenu par une recherche réalisée par le CERED, en appui à la politique de population, et approfondira un aspect particulier de la population.

Ce rapport sera supervisé par un comité de rédaction présidé par le Secrétariat Technique et formé par les présidents des comités sectoriels.

Les rapports au niveau régional et sectoriel seront très succincts et se feront à l'image du rapport national. Le contenu de ces rapports (sectoriel et régional) sera le fruit de plusieurs réunions impliquant tous les intervenants dans les différentes étapes de la préparation de la politique de population. Il donnera **l'état** de la population, le bilan des activités et les difficultés rencontrées, les programmes annuels respectifs de la Commission Régionale et des Comités Sectoriels de la population, ainsi que les indicateurs de suivi de la politique de population.

Le canevas des trois types de rapport est proposé dans le but d'harmoniser les rapports des différents secteurs et les rapports des régions. Il peut être alimenté par des sujets tenant compte des spécificités de chaque secteur et de chaque région.

Dans la perspective d'assurer la coordination nécessaire de la politique de population, des séminaires portant sur le rapport national et des rapports régionaux seront organisés. Le canevas du rapport national sur la population.

# Introduction

## *1- La situation de la population*

### *L'évolution de la population*

- L'accroissement de la population;
- La structure de la population par âges et par sexe;
- L'évolution des caractéristiques des sous-groupes de population;
  - a Les jeunes
  - a Les personnes âgées
  - o Les femmes

### *Les déterminants de raccroissement démographique*

#### *La fécondité*

- Le taux brut de natalité (TBN) ;
- L'indice synthétique de fécondité (ISF) ;
- La fécondité par âges.

#### *Quelques facteurs agissant sur la fécondité*

- L'âge moyen au premier mariage;
- L'instruction;
- L'activité;
- La contraception.

#### *La mortalité*

- Le Taux brut de mortalité (TBM) ;
- L'espérance de vie à la naissance ;

- La mortalité néonatale ;
- La mortalité post-néonatale ;
- La mortalité infantile;
- La mortalité juvénile;
- La mortalité infanto-juvénile ;
- La mortalité maternelle.

#### *L'urbanisation et la mobilité spatiale*

- L'urbanisation ;
- La migration interne;
- La migration internationale.

#### *Les ménages*

- L'évolution des ménages;
- Les composantes de la taille des ménages (jeunes adultes) ;
- La structure des ménages.

#### *Les conditions socio-économiques*

- Les conditions d'habitation des ménages;
- Le type et le statut d'occupation du logement;
- Les caractéristiques et les éléments d'équipement du logement;
- L'activité économique et le chômage;
- Les structures professionnelles et sectorielles de l'emploi;
- Le niveau de vie de la population.

*L "alphabétisation et la scolarisation*

- L'alphabétisation;
- La scolarisation;
- L'évolution des effectifs scolaires;
- L'évolution des infrastructures scolaires;
- L'évolution de l'encadrement.

*L "état sanitaire de la population*

- L'état sanitaire;
- L'encadrement médical et paramédical.

*L "infrastructure sanitaire et l'encadrement médical;*

- Les infrastructures et les capacités sanitaires;
- L'encadrement médical et paramédical.

*L "impact de la croissance démographique*

*Projections des populations et des ménages*

- Les perspectives des populations;
- Les perspectives des ménages.

*L "impact sur les besoins sociaux ;*

- La population active et l'emploi;
- L'enseignement;
- La santé.

*L'impact sur les besoins en infrastructure;*

- L'eau;
- L'énergie;
- L'assainissement ;
- Les routes.

### ***11-La synthèse et le bilan d'activité***

- Le bilan des réalisations;
- Les difficultés rencontrées;
- Le programme de l'année prochaine.

### ***111-Les indicateurs de suivi de la politique de population***

Afin d'évaluer la portée des actions de la politique de population, la Commission Supérieure de la Population sera dotée d'un système d'indicateurs (qualitatifs et quantitatifs) de suivi de la politique nationale de population et d'un système d'estimation de la population et des groupes fonctionnels au niveau le plus fin possible sur la base des opérations permanentes (administratives ou autres) et ce au niveau régional et provincial. Ce système permettra d'actualiser les données et les recherches tout en tenant compte, dans la mesure du possible, des nouveaux découpages administratifs.

La note proposant les indicateurs à collecter. la source des données nécessaires ainsi que la méthodologie permettant leur calcul est en cours de préparation.

### ***IV- la synthèse d'une étude réalisée par le CERED en appui a la politique de population***